



## **DEIS promotion 3 -**

### **DIPLOME D'ETAT D'INGENIERIE SOCIALE 3<sup>ème</sup> ANNEE**

#### **MASTER 2 Sciences Humaines et Sociales Spécialité Intervention et Politiques Sociales**

**Semestre 4**

**2011/2012**

- **Carole AMISTANI (ANDESI)**
- **Marie Caroline ARTAUD (ANDESI)**
- **Anne-Cécile BEGOT (SESS)**
- **Christian GILLARDEAU (ANDESI)**
- **Bénédicte GOUSSAULT (SESS)**
- **Abdelaati LAOUKILI (ANDESI)**
- **Patrick LECHAUX (SESS)**
- **Patrick LEGROS (ENS)**
- **Françoise MONCOMBLE (SESS)**
- **Marc de MONTALEMBERT (SESS)**
- **Gilles RIVET (SESS)**
- **François SARFATI (SESS)**

<b>Responsable de la promotion</b>	<b>Bénédicte GOUSSAULT</b>	<b>01 45 17 44 35</b>
<b>Responsable pédagogique du DEIS</b>	<b>Marc de MONTALEMBERT</b>	<b>01 45 17 44 44</b>
<b>Responsable gestion financière</b>	<b>Brigitte BILLARD</b>	<b>01 45 17 44 00</b>
<b>Gestionnaire de scolarité</b>	<b>Catherine OLIVIER</b>	<b>01 45 17 44 12</b>

*Livret établi en janvier 2011*

## SOMMAIRE

	<b>Page</b>
<b>Présentation générale de la formation</b>	2
<b>DF 1 : Production de connaissances</b>	6
U.F 1.1 Outils conceptuels d'analyse	7
U.F 1.3 Démarche de recherche	10
<b>DF 2: Conception et conduite d'action</b>	11
U.F 2.1 Politiques publiques	12
U.F 2.3 Ingénierie	15
<b>DF 3 : Communication et Ressources Humaines</b>	18
U.F 3.1 Gestion et dynamique des ressources humaines	19
U.F 3.2 Information et Communication	21
<b>Validation du MASTER 2</b>	26
<b>Renseignements administratifs et financiers</b>	31
<b>Annuaire UFR SESS</b>	32
<b>Nos partenaires – plan d'accès</b>	33

## Le programme de formation

Le programme de formation vise à clarifier les rôles ou les missions des acteurs institutionnels autant qu'à équiper de savoirs techniques et méthodologiques actualisés, en terme de gestion stratégique en particulier. Les évolutions technologiques, les bouleversements des rapports économiques mondiaux, la résurgence des phénomènes d'exclusion, le vieillissement démographique imposent aujourd'hui de penser de façon nouvelle les modalités et les conditions de l'intervention sociale. De plus, l'acte II de la décentralisation a renforcé les compétences propres des collectivités territoriales, y compris en confiant aux régions les appareils de formation. Dans le même temps, la déconcentration des services extérieurs des différents ministères a transféré à ces services de nouvelles responsabilités et donc des pouvoirs nouveaux, notamment dans les domaines sanitaires et sociaux liés à la mise en œuvre de dispositifs générés par les évolutions des politiques sociales. Ces évolutions ont fait apparaître de nouvelles catégories d'acteurs professionnels (cf. Les mutations du travail social – Jean-Noël Chopart) et ont obligé les métiers traditionnels du secteur médico-social – éducatif – culturel à analyser leurs pratiques, parfois à les remettre en cause, et à appréhender leurs fonctions professionnelles, non plus seulement au regard de leurs simples missions originelles, souvent cloisonnées, mais dans l'interdépendance de logiques transversales et partenariales.

**Le D.E.I.S.** comprend 700 heures plus 175 heures d'étude de terrain. Son architecture est fondée sur un corpus **d'unités d'enseignements**, qui sont programmés, selon des déclinaisons et des volumes variables, auxquelles s'ajoute l'étude de terrain. La dynamique pédagogique adoptée, articule trois domaines de formation :

### **DF1 : Production de connaissances**

On trouve des enseignements visant à doter l'étudiant d'une lecture contextualisante et plurielle des problématiques de l'intervention sociale, lui permettant de construire sa démarche de recherche en sciences humaines et sociales. L'angle est ouvert, allant de l'analyse historique, sociologique, juridique et économique de la société française à une introduction au modèle social européen par une étude comparative des systèmes (outils conceptuels d'analyse-66 heures, Langues, cultures, civilisations européennes-30 heures, démarche de recherche-204 heures)

### **DF2 : Conception et conduite d'actions**

Il s'agit d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer des fonctions d'expertise, de conseil, de conception, de développement, d'évaluation appliquée aux domaines des politiques sociales et de l'intervention sociale. Il importe que la méthodologie de projet soit abordée, dans son acceptation large, à savoir en intégrant la construction d'une problématique. La formation pratique, quant à elle, se déroule sous la forme d'une étude de terrain qui doit permettre aux étudiants de se confronter à une situation réelle de co-production. Le rapport d'étude ainsi réalisé doit servir de support à l'épreuve de certification 'Ingénierie du développement' (Politiques sociales-72 heures, Epistémologie-66 heures, Ingénierie-114 heures, Etude de terrain-175 heures).

### **DF3 : Communication et Ressources humaines**

Il part du constat suivant : conduire une étude, piloter un projet ou un programme d'action, procéder à une analyse de besoins, à un diagnostic, mettre en place un dispositif de veille, un observatoire... mobilisent nécessairement des ressources humaines. Ces démarches mettent en jeu de multiples acteurs référés à des systèmes organisationnels impliquant des relations de pouvoir, inscrits dans des systèmes culturels, des représentations et des conceptions de direction et d'encadrement. Elles s'inscrivent dans des dynamiques de changement articulant de façon complexe, des dimensions humaines, culturelles et structurelles. Il s'agit donc d'être en mesure de diagnostiquer, d'évaluer et d'anticiper les stratégies de changement nécessaires afin que les systèmes organisationnels soient susceptibles de permettre aux acteurs d'agir de façon cohérente et pertinente dans le cadre des projets envisagés (Mobilisation et dynamique des ressources humaines-84 heures, Information et communication-66 heures).

Le mémoire sera travaillé à partir de l'ensemble des enseignements mais tout particulièrement du DF2.

La répartition adoptée nous donne :

**Première année : 294 heures**  
**Seconde année : 300 heures**  
**Troisième année : 288 heures**

Compte tenu des possibilités offertes par le dispositif D.E.I.S. et de nos orientations, nous avons choisi la répartition suivante à l'intérieur des domaines de formation :

<b>Domaine de Formation</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Nbre d'heures</b>	<b>Total</b>
<b>DF1</b>	Outils conceptuels d'analyse	66	300 H
	Langues, cultures, civilisations	30	
	Démarche de recherche	204	
<b>DF2</b>	Politiques sociales	72	425 H (250 + 175)
	Epistémologie	66	
	Ingénierie	114	
	Outils de terrain	175	
<b>DF3</b>	Gestion et dynamique des ressources humaines	84	150 h
	Information et communication	66	

**Le MASTER** avec lequel s'articule le D.E.I.S. comprend quatre semestres :

Semestre 1 : 153 heures      Semestre 2 : 125 heures ↪ correspondant au Master 1-M1  
 Semestre 3 : 180 heures      Semestre 4 : 180 heures ↪ correspondant au Master 2 pro-M2.

Si l'on regroupe par unités d'enseignements, on obtient la répartition suivante :

	<b>M1</b>	<b>M2</b>	<b>TOTAL</b>
Epistémologie	60 H	48 H	108 H
Méthodologie	214 H	141H	355 H
Langages	48 H		48 H
Sociologie et Politique de l'intervention sociale	135 H	219 H	354 H
<b>TOTAL</b>	<b>457 H</b>	<b>408 H</b>	<b>865 H</b>

Les deux années du MASTER couvre un volume horaire total de 865 heures, auquel s'ajoutent les stages de deux mois du M1 et de 5 mois en alternance du M2.

## ORGANISATION DU DOUBLE CURSUS MASTER – D.E.I.S.

La formation se déroule à raison d'un jour par semaine sur une durée de trois ans, avec en plus cinq regroupements d'une semaine.

Les étudiants inscrits simultanément au Master et au DEIS, feront les semestres 1 et 2 du Master au cours des dix huit premiers mois et les semestres 3 et 4 (M2) les dix huit mois suivants.

Professionnels en exercice, ils sont dispensés des deux stages mais devront se soumettre à tous les contrôles prévus (les évaluations du DEIS seront validées pour le Master).

### Présentation du double cursus

MASTER 1 IPS – S1 + S2		DEIS 1 <sup>ère</sup> année et DEIS 6 mois de la 2 <sup>ème</sup> année	
Epistémologie des sciences de la société UE 1 – 6 ects	60 H	UF2.2 Epistémologie	66 H
Méthodologie des sciences sociales UE 2 - 9 ects UE 6 - 18 ects	214 H	Démarche de recherche UF 3.1 81 H Outils conceptuels UF 1.1 36 H Information, communication UF 3.2 12 H Etude de terrain UF2.4 115 H	244 H
Langages UE 4 – 3 ects UE 5 – 3 ects	48 H	Langages et culture UF1.2	30 H
Sociologie de l'intervention et politiques sociales UE 3 9 ects UE 7 9 ects UE 8 3 ects	135 H	Politiques sociales UF2.1 30 H Ingénierie UF 2.3 72 H	102 H
	<b>457 H</b>		<b>442 H</b>

MASTER 2 IPS S3 + S4		D.E.I.S 6 mois de la 2 <sup>ème</sup> année et 3 <sup>ème</sup> année	
Sociologie appliquée à l'intervention UE 9 9 ects 48 h UE 11 6 ects 24 h	72 H	Mutations de l'action sociale et démarche de recherche UF 1.3 123 h	123 H
Mutations de l'action sociale UE 10 9 ects 69 h UE 14 3 ects 42 h	111 H	Politiques sociales UF 2.1 42 h Ingénierie UF 2.3 36 h	174 H
Terrains d'observation UE 11 6 ects 42 H UE 15 12 ects 84 H	126H	Gestion des Ressources Humaines UF 3.1 66 h Information, communication UF 3.2 30 h	
Méthodologie des sciences sociales UE 12 6 ects 21 h UE 16 12 ects 30 h	99 H	Etude de terrain UF 2-4 115 h Outils conceptuels d'analyse UF 1-1 30 h	145 H
		Régulation de formation	5 H
	<b>408 H</b>		<b>435 H</b>

## Répartition annuelle du D.E.I.S

<b>Domaines de Formation</b>	<b>1<sup>ère</sup> année</b>	<b>2<sup>ème</sup> année</b>	<b>3<sup>ème</sup> année</b>	<b>Total</b>	
<b>DF1</b>					
<b>Bénédicte Goussault Françoise Moncomble Gilles Rivet</b>					
UF 1.1 Outils conceptuels d'analyse	36 H		30 H	66 H	<b>300 H</b>
UF 1.2 Langues, culture, institutions européennes	30 H			30 H	
UF 1.3 Démarche de recherche	66 H	30 H	108 H	204 H	
<b>Domaines de Formation</b>					
	<b>1<sup>ère</sup> année</b>	<b>2<sup>ème</sup> année</b>	<b>3<sup>ème</sup> année</b>	<b>Total</b>	
<b>DF2</b>					
<b>Marc de Montalembert Gilles Rivet</b>					
UF 2.1 Politiques sociales	30 H		42 H	72 H	<b>429 H</b>
UF 2.2 Epistémologie	66 H			66 H	
UF 2.3 Ingénierie	42 H	60 H	12 H	114 H	
UF 2.4 Etude de terrain	12 H	165 H		177 H	
<b>DF 3</b>					
<b>Carole Amistani – Marie Caroline Artaud-Abdelaati Laoukili.</b>					
UF 3.1 Gestion et dynamique des ressources humaines		18 H	66 H	84 H	<b>150 H</b>
UF 3.2 Information et communication	12 H	24 H	30 H	66 H	
<b>TOTAL</b>	<b>294 H</b>	<b>297 H</b>	<b>288 H</b>	<b>879 H</b>	

## **DEIS 3<sup>ème</sup> année**

### **Production de connaissances**

**UF 1-1 Outils conceptuels d'analyse 30 H**

**UF 1-2 Démarche de recherche 108 H**

## **Master 2<sup>ème</sup> semestre**

**UE 13 Sociologie appliquée**

**UE 15 Terrains d'observation**

**UE 16 Méthodologie**

## UF 1-1 Outils conceptuels d'analyse

30 H

Bénédicte Goussault 12 H	<b>Herméneutique</b> Philosophie et sciences sociales Modèles ethno méthodologique et interactioniste Paul Ricoeur le courant pragmatique
Françoise Moncomble 3 H	<b>Antagonisme des valeurs</b> Valeurs et démarches de recherche
Marc de Montalembert 3 H	<b>L'intervention sociale aujourd'hui</b>
Françoise Moncomble 12 H	<b>La pensée de l'Exclusion</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Evolution du rapport social à l'exclusion</li><li>- Naissance des éducations spécialisées</li><li>- Intégration/exclusion : une problématique « démocratique »</li><li>- Le champ et ses concepts : distinctions</li></ul>

## «Outils conceptuels » soit 30H

### 2 séminaires

1) "Valeurs et sciences sociales" (18h) se décomposant comme suit:

Bénédicte Goussault : 12 H

- Philosophie et sciences sociales
- Modèles ethno méthodologique et interactionniste
- Ricoeur
- Le courant pragmatique.

La perspective herméneutique en sciences sociales représente une des formes d'une réconciliation entre la philosophie et les sciences sociales.

L'herméneutique qui est d'abord exégèse et interprétation des textes bibliques, se diffuse comme modèle d'interprétation dans les sciences sociales, à commencer par l'Histoire.

P. Ricoeur est l'auteur essentiel du travail herméneutique, et du lien de celui-ci avec le récit donc l'Histoire. En effet, après le souci d'objectivité et de globalité des modèles marxiste et structuraliste, on revient, avec ce qu'on appelle le courant pragmatique, au sujet et à la subjectivité comme mode d'appréhension en sciences sociales. L'interprétation implique aussi le chercheur et sa propre subjectivité. Ce qui entraîne de fructueux conflits d'interprétation.

Le discours des acteurs, leurs intentions, leurs justifications, constituent un véritable matériau sociologique.

### **Bibliographie**

Elle sera précisée lors des cours.

Françoise Moncomble : 3 H "Rapport aux valeurs et Interprétation - Positions de recherche -"

Les distinctions essentielles apportées par Max Weber quant à la posture scientifique ne cessent de reposer la question de la place de la subjectivité, de l'éthique, des convictions personnelles dans la construction de l'objet de connaissance. Mais, qu'on le veuille ou non, les valeurs au sens de l'évaluation ou encore d'un système de valeurs dépendent de nos sentiments ou de notre volonté, elles concernent notre foi en des fins dernières dont il n'y a pas de science. Elles ne sauraient en aucun cas se donner comme bases pertinentes d'un savoir scientifique. Par opposition et sans confusion possible, le « rapport aux valeurs » forme la base des questions que nous posons à la réalité. C'est cette position complexe que nous explorerons plus avant en réfléchissant les deux fondements de ce rapport, à savoir l'Antagonisme des valeurs et la neutralité axiologique, ainsi que leur place dans l'attribution de la causalité, c'est à dire de la signification, objectifs de toute recherche. Chacun est ici invité à garder la vigilance que requiert le contrôle de l'interprétation pour les sciences sociales.

M de Montalembert : 3 H L'intervention sociale aujourd'hui

Le travail social, acteur des politiques publiques pour le traitement de la question sociale.

Les politiques publiques sont le cadre d'action du travail social. Celui-ci vise le respect et la reconnaissance des "usagers", ce qui nécessite un travail au niveau de l'expertise sociale. Le travailleur social est ainsi en quelque sorte "artisan du social".

En même temps les travailleurs sociaux, acteurs professionnels assurent des prises de risque éclairées, mesurées, partagées au sein de leurs organisations, sur des territoires donnés.

Comment conjuguer intérêt particulier, intérêt général et utilité sociale?

Mais cet "agir collectif" ne s'improvise pas, d'où la nécessité de réfléchir à nouveau sur l'intervention sociale d'intérêt collectif dans une perspective d'ingénierie sociale.

*F Moncomble : 12 H »La pensée de l'exclusion «*

Il s'agit ici de décoder à travers l'histoire et la naissance d'un champ, en l'occurrence celui du travail social, le processus de fabrication d'une représentation, celle de l'exclusion qui a, on l'oublie trop souvent, considérablement varié au fil des époques et des sociétés. L'anthropologie nous rappelle à ce sujet combien les malades, les fous, les déviants ont toujours été nécessaires à la lisibilité de l'ordre social.

Seront ainsi examinées suivant un point de vue constructiviste la mutation de toute une série de repères de l'éducabilité qui ont permis l'avènement des professions de l'Education Spécialisée. Mais l'exclusion est aussi devenue le paradigme central à partir duquel notre société lit, code et interprète les formes plurielles de ses difficultés sociales..Il sera ici question de re- parcourir la carrière de ce concept émergent dans les années 70.

Notion-valise, tour à tour mot de passe, tour de passe -passe servant aussi bien à expliquer/réduire la crise du lien social que les émeutes des banlieues ou encore la ségrégation spatiale, voire les impasses de la mixité sociale. Simultanément concept sociologique polysémique, catégorie de l'expérience et/ou instrument de l'action politique, la notion mérite d'être clarifiée et resituée au sein du débat qu'elle suscite dans les sciences sociales : ainsi l'approche sera transversale et critique qui positionnera les thèses de P Bourdieu, A.Touraine, F.Dubet,R.Castel, quelques autres encore et distinguera des concepts proches trop souvent amalgamés, tels stigmatisation, désaffiliation etc »

Soit 4 cours

- Evolution du rapport social à l'exclusion
- Naissance des éducations spécialisées
- Intégration/exclusion: une problématique "démocratique"
- Le champ et ses concepts: distinctions.

Bibliographie :

- Paugam.S (sous la direct), L'Exclusion, l'Etat des savoirs, La Découverte, Paris, 2003
- Thomas.H, La production des exclus, PUF, 1997.

**UF 1-3 Démarche de recherche 108 H**

**L'ensemble des cours, séminaires et ateliers est destiné à construire le Mémoire.  
108 h sont plus particulièrement consacrées à cet objectif,  
avec l'aide du directeur(trice) de Mémoire.**

## **DEIS 3<sup>ème</sup> année**

### **Conception et conduite d'actions**

**UF 2-1 Politiques sociales 42 H**

**UF 2-3 Ingénierie 12 H**

## **Master 2 semestre 4**

**UE 1-5 Mutations de l'action sociale**

## 1) Politiques publiques 12 H Gilles Rivet

### « Les politiques publiques globales, transversales, sectorielles, territoriales »

De manière générale, il sera proposé de comprendre et de discuter deux grandes orientations des politiques publiques, que l'on peut présenter sous la forme d'un couple en tension : le premier élément du couple est composé des approches *globales* et *transversales*, le deuxième des approches *sectorielles* et *territoriales*. Le tout sera travaillé en quatre cours formant un tout cohérent.

Lors d'une première séquence, une présentation générale sera tout d'abord l'occasion de présenter les quatre grandes composantes. Ainsi, pour ce qui est des premiers éléments du couple, la référence aux *politiques globales* peut renvoyer à la fois à une volonté de « penser global », d'une part, au projet de considérer l'individu comme un tout, d'autre part ; tandis que les *politiques transversales* font davantage écho à un projet de « nouvelle gouvernance » des politiques publiques. Concernant les deux autres éléments, les *politiques sectorielles* seront analysées à la fois comme écho d'une organisation traditionnelle des politiques publiques, d'une part, et comme forme technique d'adaptation à l'individualisation des politiques publiques ; l'examen des *politiques territoriales* permettra tout à la fois de revenir sur une forme de gouvernance liée à la notion de « proximité » et de poser la question démocratique dans la mise en œuvre des politiques publiques. Pour clore cette première séquence, nous formulerons des hypothèses concernant l'existence de ces différentes approches : expriment-elles des contradictions ou des tensions inévitables, reflètent-elles des incohérences des politiques publiques ?

Au cours des deuxième et troisième séquences, nous déclinons de manière plus détaillée chacune des composantes du couple. La *Politique de la ville* (complémentaire aux cours sur « les politiques de la ville et du territoire » UE11) et le *projet d'animation globale* des centres sociaux seront pris comme exemple d'une approche *globale* des politiques publiques. Les récents chantiers ouverts par l'État récemment (PTE, RGPP, et en particulier la révision de la clause générale de compétence des collectivités territoriales...) seront sollicités pour illustrer la volonté de mettre en place des approches *transversales*. La fin des *secteurs d'action sociale* dans les départements sera mise en tension avec l'*individualisation* croissante des politiques et des dispositifs publics, afin de souligner l'ambivalence des politiques *sectorielles*. Enfin, c'est de nouveau la *Politique de la ville*, les démarches de *développement social local* et l'obligation, pour les CCAS, de produire une *analyse des besoins sociaux*, qui permettront de traiter des *politiques territoriales*.

La quatrième séquence sera l'occasion de revenir sur les hypothèses formulées en fin de première séquence, pour les développer. Nous concluons en tentant d'identifier les postures et les pratiques professionnelles permettant de travailler positivement les tensions, contradictions et incohérences repérées.

### Bibliographie

Comité pour la réforme des collectivités locales, *Il est temps de décider - Rapport*, 2009

**DONZELOT Jacques, ESTEBE Philippe**, *L'État animateur – Essai sur la politique de la ville*, Esprit, 1994

IGAS, *Rapport annuel 2002 – Politiques sociales de l'État et territoires*, 2002

UNCCAS, *Livre blanc de l'action sociale territoriale*, 2010

**MULLER P.**, *Les politiques publiques*, PUF, QSJ, 2009 (réédition)

**MASSARDIER O.**, *Politiques et actions publiques*. Armand Colin, 2003.

## 2) Politique et organisations sociales 12 H F. Moncombe

Il sera ici montré en quoi l'activité politique est originairement et consubstantiellement liée à la chose sociale ; en d'autres termes, qu'il ne saurait exister un état social que l'activité politique n'aurait ordonné, puisque l'objet même de celle-ci est de produire un ordre permettant la coexistence du multiple social. Les formes de cet ordre varient suivant les régimes et les partis, mais l'essence du politique, elle, ne change pas. Ainsi, la difficile question de l'intégration, au sein de nos états de droit, interpelle de plein fouet la société toute entière : comment l'unité, dans nos démocraties se constitue-t-elle ? Bien commun, intérêt général et/ou collectif autant de jalons vers la redécouverte de l'instance du public et l'identification plus globale d'une dialectique privé/public au fondement même de toute activité sociale. Des pratiques spatiales de privatisation annulant l'espace public au sein des cités-ghettos, jusqu'aux formes de conflictualités familiales contemporaines, il est ainsi possible de repérer en tout domaine l'œuvre de cette dialectique, qui ne cesse d'affirmer la forme politique du lien social en traversant des débats aussi actuels que celui de la citoyenneté, ou encore celui de la formation et de la nature de l'opinion publique.

Faire Société  
La tension Privé/public  
L'espace Public  
La citoyenneté: fondements

### Bibliographie

**ARISTOTE**, La politique, Paris, Denoël-Gonthier, 1977.  
**FREUND Julien**, Qu'est ce que la politique? Seuil, 1965.  
**GAUCHET Marcel**, La révolution des droits de l'homme, Paris NRF, Gallimard

### **3) Politique du handicap 9 H Marc de Montalembert 6 H Françoise Moncomble 3 H**

La loi 2005-102 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées définit ainsi le handicap :

« constitue un handicap au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ».

Il y a cinq millions de personnes handicapées en France. Il s'agira d'analyser 'l'effectivité' de la loi du 11 février 2005.

#### Bibliographie

**Henri Jacques STICKER**, Corps inférieurs et sociétés : essai d'anthropologie historique, DUNOD, Réédition 2005

**Revue européenne sur le handicap**, ALTER

**Denis CHASTENET et Antoine FLAHAUT** (dir) Handicaps et Innovations, Presses de l'EHESP. 2010.

### **4) Politique de l'immigration 9 H Marc de Montalembert 6 H Françoise Moncomble 3 H**

Depuis de nombreuses années la France est un pays d'immigration. Déjà après la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale l'hémorragie dans les rangs masculins en âge de travailler avait conduit à recourir à l'immigration. Après la 2<sup>nd</sup>e guerre mondiale, la forte croissance économique des Trente glorieuses s'est, elle aussi, appuyée sur un recours à la main d'œuvre immigrée. Après la crise en 1974, l'immigration des travailleurs a été interrompue, mais de nombreuses familles ont rejoint des travailleurs installés auparavant. Ces dernières années, malgré une politique restrictive, les arrivées en provenance de l'étranger n'ont donc pas totalement cessé. Mais plus que le nombre, c'est la composition de cette population qui s'est modifiée. Par ailleurs, le regard sur cette immigration (chance ou problème) s'est complexifié ; les gouvernements ajoutant, loi après loi, a un dispositif déjà compliqué et restrictif.

#### Bibliographie

**Politiques de l'immigration**, N° 326, Décembre 2006, Regard sur l'actualité, la Documentation Française  
**Accueillir**, Revue du SSAE, 10-18 rue des terres du curé – 75013 PARIS

**Faïza GUELAMINE**, Intervenir auprès des populations immigrées, Coll Action Sociale, DUNOD, 2008

**D.E.I.S. – 3<sup>ème</sup> année**

**U.F 2.3 : Ingénierie**

**12 H**

**sous la responsabilité de Gilles Rivet**

(1<sup>ère</sup> année : 42 H – 2<sup>ème</sup> année : 60 H – 3<sup>ème</sup> année : 12 H)

## Quelle ingénierie en lien avec quel profil professionnel visé ?

A la différence du CAFDES et du CAFERUIS qui sont vraiment finalisés par le management et la direction de structures et de services du champ social et médico-social, le DEIS est plus centré sur les grandes fonctions de l'expertise-conseil, de l'évaluation et de la conception-développement de projets :

- **expertise** relative aux mutations des populations et de leurs besoins, des problématiques sociales anciennes et en émergence, aux formes traditionnelles et nouvelles de l'intervention sociale, aux politiques sociales resituées dans un cadre international et européen.
- **Evaluation** : capacité à concevoir et conduire des démarches de diagnostic et d'évaluation portant sur des politiques, des dispositifs, des projets d'institutions ou de structures, qu'il s'agisse d'évaluation externe ou d'évaluation interne
- **Conseil** : capacité de propositions sur la base de l'expertises et de l'évaluation, mais aussi capacité d'accompagner des décideurs dans l'élaboration de politiques et de stratégies d'action
- **Conception-développement** : capacité à produire des approches prospectives, à concevoir des projets innovants et expérimentaux, à développer ou appuyer le développement opérationnel de ces projets.

Il s'agit donc d'une fonction qui apporte une contribution à la fonction de direction-management :

- à un niveau essentiellement politique et stratégique : en lien avec une démarche de changement
- dans une position pour l'essentiel d'interface, à différents niveaux :
  - \*\* interface entre les services déconcentrés de l'Etat, les collectivités territoriales et les associations en charge de structures/services
  - \*\* interface entre l'association (CA et Direction Générale) et les directions des structures/services gérés par l'association
  - \*\* interface entre les associations (et leurs structures) et les partenaires du secteur social ou d'autres secteurs
  - \*\* interface entre les centres de formation de travailleurs sociaux (CFTS) et les « tutelles » (Direction Régionale de la Cohésion Sociale - Régions), les partenaires, les associations ou secteurs employeurs associés à la formation.
- en s'appuyant sur une expertise mais aussi sur des démarches, méthodes et outils d'intervention constitutifs d'une ingénierie du social et de la formation : l'inscription dans une démarche de changement nécessite en effet de mobiliser des démarches de mobilisation, formation et accompagnement des acteurs impliqués.

Un tel positionnement exige non seulement de maîtriser des expertises et des démarches/méthodes de type ingénierie, mais aussi et surtout d'investir d'autres postures que celle du manager-dirigeant.

Il s'agit d'une figure de **consultant-développeur** (en interne ou pour l'externe) qui doit pouvoir adopter des postures différenciées en fonction de deux types de figures imposées :

**La figure de consultant** : posture qui

- n'est pas celle d'ingénieur expert au sens de celui qui apporte la solution et emporte la décision : le consultant est dans l'accompagnement et la maïeutique auprès du décideur
- n'est pas celle du décideur : le consultant est dans le conseil et se situe donc dans l'aide à la décision

**La figure de développeur** : posture qui consiste

- en amont de la décision : à explorer la pertinence et la faisabilité de nouveaux projets en lien avec une fonction de veille et d'approche prospective
- en aval de la décision : à travailler en direct ou à encadrer l'opérationnalisation d'un projet innovant ou expérimental.

Deux figures qui ne peuvent être investies que si le professionnel s'appuie sur une réelle expertise. L'expertise constitue donc un socle et non une figure professionnelle en tant que telle. Cette option est fondée sur l'analyse du fonctionnement du marché du conseil et des mutations des fonctions et emplois au sein du champ social.

## 1- La démarche de formation mise en œuvre

On adoptera une démarche qui se réfère à *l'ingénierie de la professionnalisation* :

- contribuer au développement de nouvelles compétences et postures par les stagiaires
- une démarche d'apprentissage fondée sur l'appropriation des démarches et méthodes/outils à partir de situations professionnelles réelles : apportées par les formateurs et les stagiaires, vécues lors de la conduite de l'étude de terrain au cours de la 2<sup>o</sup> année (travail collectif à partir d'une commande institutionnelle négociée entre les pilotes du DEIS et des institutions partenaires).

### *Finalités de la démarche adoptée :*

- Acquérir des démarches, méthodes et outils relevant de la fonction ingénierie du social
- Apprendre à mobiliser cette ingénierie (en lien avec l'expertise des politiques sociales) sur des problématiques institutionnelles de terrain
- Mobiliser cette ingénierie en adoptant les postures professionnelles adaptées.

### **Stratégies pédagogiques**

- Apports théoriques
- Travail sur les démarches et méthodes d'ingénierie à partir d'exemples de chantiers réels : mise en œuvre d'un dispositif d'évaluation interne, élaboration du projet pédagogique d'un centre de formation de travailleurs sociaux en lien avec la démarche compétences, développement d'un projet européen innovant sur la maladie mentale, ...
- Travail sur les postures de conseil, développeur, expert : séances spécifiques + suivi de la réalisation des études de terrain (restitutions d'étape au client et restitution finale : préparation des restitutions et analyse des restitutions faites en vue de repérer les points faibles et de retravailler les postures).

## 2- Le programme de formation

### *Première année = 42h (soit 7 jours)*

\*\* *le profil professionnel et les figures d'expert, consultant, développeur* = 2 jours (avant l'été)

\*\* *Ingénierie de l'évaluation* = 5 jours (2 jours avant l'été + 3 jours en septembre-octobre)

- historique et approches de l'évaluation dans les politiques publiques
- évaluation, diagnostic, audit, contrôle : points de repères
- méthodologie de l'évaluation : élaboration de référentiels, réalisation, restitution
- exercices de production d'un référentiel d'évaluation externe et interne

### *Deuxième année = 60h (soit 10 jours)*

\*\* *Ingénierie et développement de projets* = 6 jours (avril – juin ; pendant l'étude de terrain)

- Démarche de conduite de projet
- Conception et management d'un projet d'innovation et de type partenarial
- Prise en compte de l'ingénierie de projets européenne
- Développement des fonctions de veille et de « knowledge management »

En lien avec des exemples de projets européens, expérimentaux...

\*\* *Ingénierie de la formation et de la professionnalisation* = 4 jours (octobre-janvier)

= conception d'un dispositif de professionnalisation et de formation dans une approche compétence

- Sur le versant « employeur » : conduite de la professionnalisation des salariés d'une association en lien avec le développement de projets
- Sur le versant centres de formation : conception d'un dispositif de professionnalisation partagé entre le centre de formation et les terrains de stage.

### *Troisième année = 12h (soit 2 jours)*

Reprise de points clés à travailler sur la base des enseignements des études de terrain.

## **DEIS 3<sup>ème</sup> année**

### **Communication et Ressources Humaines**

**UF 3-1 Gestion et dynamique des ressources humaines                      66 H**

**UF 3-2 Information et communication    30 H**

**DF3**  
**Communication – Ressources humaines**  
**150 H**

---

Sous la responsabilité de Carole Amistani

De profondes transformations ont marqué les organisations de l'action sociale au cours des dernières décennies. Actuellement encore, leur capacité d'ouverture, leur inscription dans une dimension territoriale, la professionnalisation et le développement de nouvelles compétences des différents acteurs ..., constituent des enjeux déterminants.

L'élaboration et la conduite de projets impliquent de nouvelles compétences techniques et méthodologiques de la part des cadres pour être de véritables « cadres développeurs », mais le développement de nouvelles actions nécessite, pour se concrétiser, des compétences en matière d'encadrement et de management.

Conduire une étude, piloter un projet ou un programme d'action, gérer une organisation, ou encore opérer un changement organisationnel destiné à mettre en place de nouvelles formes d'actions collectives, mobilisent nécessairement des ressources humaines et mettent en jeu de multiples acteurs. En outre, la dimension financière est évidemment à prendre en compte dans toute action d'innovation, de développement et de management de projet.

---

### **DF 3.1 Mobilisation et dynamique des Ressources Humaines (84 heures)**

---

#### **A - La dimension sociologique et humaine des organisations**

---

*Intervenant : Abdelaati Laoukili (66 heures) - psychosociologue*

La compréhension des fonctionnements réels des organisations est un élément primordial dans la démarche de conduite de projet, dans la perspective de susciter le changement, etc., afin de mobiliser les ressources nécessaires et appropriées aux actions menées.

Il s'agit donc d'être en mesure de comprendre les comportements individuels et collectifs dans les organisations, c'est-à-dire la façon dont les individus coopèrent.

Pour ce faire, nous présenterons les fondements théoriques de la sociologie des organisations et les modalités de constitution de ce champ disciplinaire en insistant sur la dimension empirique de cette discipline.

##### **1. Les modèles d'organisation et leurs évolutions**

- L'émergence d'un savoir sur les organisations
- Les fondements théoriques de la sociologie des organisations et les modalités de constitution de ce champ disciplinaire
- Présentation des travaux anglo-saxons pionniers
- Étude des fondements de l'analyse stratégique
- La question de l'identité au travail

##### **2. Les organisations du social : le secteur associatif et le secteur public**

- Sociologie des associations
- Typologie et méthodes de ressources humaines

##### **3. Ingénierie sociale et diagnostic organisationnel**

- Des grilles de lecture possibles
- Pédagogie par ateliers qui vise à mettre à l'épreuve les grilles de lecture présentées à partir d'exemples.

#### **4. La problématique du changement organisationnel**

- Réflexions sur le concept de changement organisationnel
- La sociologie clinique et son approche du changement
- Les mécanismes à l'œuvre dans les organisations
- Crises et résistances
- L'accompagnement des organisations dans la mise en place de la loi 2002-2 : la question du projet et de l'évaluation

### **B – La dimension financière des organisations de l'action sociale**

*Enseignant : Christian Gillardeau – (18 heures )- Secrétaire général d'Association*

#### **1. Le financement de l'action sociale et médico – sociale**

- Les établissements et services couverts par la loi du 02.01.2002.
- Les différents financeurs publics des établissements et services
- L'origine et le sens du financement et de la tarification
- Les instruments de régulation
- Habilitation et conventionnement
- Les nouvelles règles du jeu tarifaire : le système des enveloppes fermées

#### **2. Le diagnostic financier**

- Les équilibres financiers fondamentaux : la trilogie FR / BFR/ Trésorerie
- Structure et financement des investissements
- Indépendance financière et endettement
- L'analyse complémentaire par les ratios
- La pratique du diagnostic financier et les prescriptions pour maintenir ou améliorer les équilibres financiers
- L'identification des marges de manœuvre
- Les économies potentielles et les alternatives

#### **3. Logique budgétaire et Outils de prospection**

- Élaboration d'une gestion prévisionnelle
- Contrôle et suivi budgétaire
- Tableaux de bord : indicateurs à retenir
- Planification de la politique d'investissement
- Conséquences sur le tarif

Les activités de conception de dispositif et de conduite de projet, de mobilisation d'équipe autour d'un changement ou l'organisation de la transmission des connaissances et du développement des compétences constituent des situations complexes d'interaction. La compréhension des processus de communication s'avère décisive pour gagner en autonomie dans l'analyse de ces situations et l'utilisation adéquate des différentes modalités de communication, en complément de la lecture des enjeux organisationnels.

Cet enseignement se propose d'axer les apports théoriques et les questionnements sur les dimensions groupales et interpersonnelles. Il devra ainsi permettre aux stagiaires d'appréhender et de problématiser les enjeux de leurs fonctions futures, principalement en matière de mobilisation et de coordination des ressources humaines. Il les conduira également à s'interroger sur leur implication dans leur activité et sur leur propre rapport au groupe, afin de développer leur capacité de distanciation.

Partant de certains concepts clés de la psychosociologie (le groupe restreint, la complexité, l'implication, l'altérité...), ce module explorera les modalités relationnelles des collectifs de travail du secteur social. Seront ainsi abordées les thématiques suivantes :

La question du groupe

Vie et théories des groupes  
Management et leadership

La question du sujet

Le sujet dans son lien au social et dans l'hypermodernité  
Le sujet dans son lien au travail, à l'institution et à ses objets.

La question de la connaissance

La philosophie de la connaissance  
La clinique  
La logique compétence  
L'analyse et le savoir de l'activité  
L'innovation

La question de la communication orale et écrite

Langage, parole, information  
Les réseaux de communication  
L'animation de réunion  
La conduite d'entretiens  
L'argumentation  
La décision

Les méthodes pédagogiques de l'ensemble du DF3

---

- Exposés didactiques et échanges avec les participants
- Réflexions sur des exemples concrets de situations professionnelles analysées à la lumière des modèles théoriques et outils d'analyse
- Lectures commentées d'extraits et de textes théoriques
- Études de cas (avec des degrés différents de difficultés) visant l'appropriation des concepts et des outils
- Travaux en groupe à partir d'études de cas et de simulations professionnelles

## Bibliographie

---

- AMADO G., GUITTET A., *Dynamique des communications dans les groupes*, Armand Colin, 1993
- BERNOUX P., *La sociologie des organisations*, Le Seuil, 1985.
- BIGOURDAN B., TCHERKACHINE D., *Evaluer et Optimiser le projet associatif*, Editions Juris Associations
- BRETON P., *Eloge de la parole*, La Découverte, Paris, 2003.
- CROZIER M., FRIEDBERG E., *L'acteur et le système*, Le Seuil, 1977.
- DE GAULEJAC V., *Névrose de classe*, 1987
- DELAVEAU JM, *Guide de la gestion financière*, Editions Dunod, 1999
- DUBAR C., *Socialisation et identités professionnelles*, Armand Colin, 1992.
- ENRIQUEZ E., *L'organisation en analyse*, PUF, 1992.
- FOUDRIAT M, *Sociologie des organisations*, Pearson Education, 2ème édition, 2007.
- HUMBERT Ch ; (sous la dir.), *Institutions et organisations de l'action sociale. Crises, changements, innovations*, l'Harmattan, 2003
- LAVILLE J-L. et SAINSAULIEU R., *Sociologie de l'association*, Desclée de Brouwer, 1997.
- MORIN E., *Introduction à la pensée complexe*, Paris ESF, 1991.
- ORIFIAMMA R., DOMINICE P., LAINE A., (sous la dir.) *Histoire de vie, théories et pratiques, Education permanente*, 2000.
- ROGERS C.R., *Les groupes de rencontres*, Dunod, Paris, 1996.
- SAINSAULIEU R., *L'identité au travail*, Presse de la FNSP, 1977, rééd 1995.
- WINKIN Y. (présentation), *La nouvelle communication*, Seuil, Paris, 1981.
- WOLTON D., *Penser la communication*, Flammarion, Paris, 1997.

- Guide du budget de l'UNIOPSS
- Analyse et gestion financières Editions ENSP

## L'évaluation du DF 3

---

L'évaluation est globale et concerne l'ensemble du Domaine de Formation 3.

Conformément aux textes réglementaires, elle consistera en un article de 10 000 à 12 000 signes, relatif à l'une des quatre compétences du domaine :

- évaluer mobiliser les ressources nécessaires pour conduire un projet, pour susciter le changement, pour favoriser la transmission des savoirs professionnels
- promouvoir des processus formatifs pour développer les compétences individuelles et collectives
- coordonner, animer et réguler des collectifs de travail
- assurer la communication et l'information pour l'efficacité des actions et la diffusion des connaissances

Cet article sera envisagé par rapport à l'enjeu actuel de lisibilité de l'activité des travailleurs sociaux et à la capacité à penser et à écrire son expérience afin de pouvoir communiquer les connaissances acquises à un public professionnel large.

En ce sens, l'écriture de cet article nous paraît être un élément essentiel du positionnement professionnel du cadre du travail social issu du DEIS. L'appropriation de la démarche et des techniques d'écriture est un des objectifs du module communication, elle fera l'objet d'un accompagnement transversal.

Circulaire DGAS/SD4 n°2006 -379 du 1<sup>er</sup> septembre 2006 relative aux modalités de la formation préparatoire et d'obtention du DEIS.

**Université Paris-Est Créteil  
UFR Sciences de l'Education et Sciences Sociales**

**Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale  
D.E.I.S**

**ANDESI - ENS**

TITRE

**Mémoire présenté par :**

**Sous la direction de :**

**Date de jury :**

NOMS et PRENOMS	Date du jury :
D.E.I.S	
Titre :	
Résumé	
Nombre de pages	Annexes
Centre de formation : Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) UFR des Sciences de l'Éducation et Sciences Sociales ANDESI - ENS	

# PREPARATION ORAL DEIS

## Soutenance 50 minutes :

- 10 mn de présentation par le candidat
- 40 mn de questions par le jury

## PREAMBULE

### Présentation du mémoire

De manière synthétique :

- Définir le champ de la pratique étudiée
- Préciser les objectifs professionnels, les concepts et la méthode utilisée
- Indiquer les limites du travail et les critiques possibles

### Préparer :

- un texte rédigé, pages numérotés, à ne surtout pas lire
- de quoi écrire (papier, stylo)
- montre à poser devant soi : noter heure de départ

### Trois questions à se poser :

- 1) qu'est-ce que j'ai fait comme travail
- 2) qu'est-ce que j'ai trouvé
- 3) qu'est-ce que j'en tire

c'est à dire

- 1) la démarche, la recherche
- 2) les résultats
- 3) les perspectives (la stratégie)

**L'erreur serait de résumer le travail écrit.**

## PLAN DE DISSERTATION A SUIVRE

### Commencer par une introduction

- Qui suis-je ?
- Quel est mon job

en deux phrases

- Pourquoi mon sujet : lien entre l'objet de recherche et le champ professionnel
- Annonce du plan : dire de façon très scolaire ce que l'on va dire

### 1<sup>ère</sup> partie (3 à 4 mn)

Revenir brièvement, synthétiquement sur le questionnement :

- la problématique
- les hypothèses
- la population
- l'étude suivie

### 2<sup>ème</sup> partie

On aborde le fondamental

Application de l'étude à la population c'est à dire les résultats

Partie très délicate : synthétiser les résultats et revenir sur cette synthèse en mettant en lumière certains points « intéressants » qui ont confirmé ou infirmé les hypothèses.

### 3<sup>ème</sup> partie

Nos propositions de changement professionnel

Montrer pourquoi on est fondé à avancer ces propositions de transformation professionnelle

### **Positiver son travail**

En montrant les limites (le regard peut être distancié = le travail à 12 mois. Depuis, certaines choses ont pu évoluer).

## VALIDATION DU MASTER 2

DEIS 3

	Nature	Ects
<b>UE 9</b>	<b>Ecrit et soutenance orale</b> de l'étude de terrain	<b>9</b>
<b>UE 10</b>	Fiche de lecture (M. de Montalembert) Note de synthèse (P. Lechaux-G. Rivet)	<b>6</b> <b>3</b>
<b>UE 11</b>	Dossier professionnel (M de Montalembert)	<b>6</b>
<b>UE 12</b>	Appréciation de l'état d'avancement des mémoires suivant trois critères : - problématisation - - système d'hypothèse et méthodologie prévisionnelle - - faisabilité et étapes.	<b>6</b>

	Nature	Ects
<b>UE 13</b>	<b>Ecrit analytique</b> sur le séminaire 1 ou sur le séminaire 2.	<b>3</b>
<b>UE 14</b>	<b>Dossier ou fiche de lecture</b> (sur l'un des 4 séminaires de politiques sociales)	<b>3</b>
<b>UE 15</b>	<b>1 article</b> (DF3) DEIS	<b>12</b>
<b>UE 16</b>	<b>Ecrit et soutenance orale</b> du Mémoire <i>La moyenne est nécessaire pour l'obtention du mémoire (coef 3 à l'écrit et 1 à l'oral)</i>	<b>12</b>

**MASTER 2**

**Spécialité : Intervention et Politiques Sociales**

TITRE

**Mémoire présenté par :**

**Sous la direction de :**

**Date du jury :**

NOM et PRENOM	Date du jury :
<p style="text-align: center;">           Formation :MASTER 2            Sciences Humaines et Sociales            Mention : Education Travail et Formation            Spécialité : INTERVENTION et POLITIQUES SOCIALES         </p>	
Titre :	
Résumé	
Nombre de pages	Annexes
<p>Centre de formation :            Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC)            UFR des Sciences de l'Education et Sciences Sociales</p>	

# PREPARATION ORAL MASTER

## Soutenance 55 minutes :

15 mn de présentation par le candidat

40 mn de questions par le jury

## PREAMBULE

### Présentation du mémoire

De manière synthétique :

Définir le champ de la pratique étudiée

Préciser les concepts et la méthode utilisée

Indiquer les limites du travail et les critiques possibles

### Préparer :

un texte rédigé, pages numérotées, à ne surtout pas lire

de quoi écrire (papier, stylo)

montre à poser devant soi : noter heure de départ

### Trois questions à se poser :

4) qu'est-ce que j'ai fait comme travail

5) qu'est-ce que j'ai trouvé

6) qu'est-ce que j'en tire

c'est à dire

4) la démarche, la recherche (Justifier vos choix)

5) les résultats

6) les perspectives (la stratégie)

**L'erreur serait de résumer le travail écrit.**

## PLAN DE DISSERTATION A SUIVRE

Commencer par une introduction – 2 mn

- Pourquoi mon sujet

- Annonce du plan

### 1<sup>ère</sup> partie (5 à 6 mn)

Le questionnement :

la problématique

les hypothèses

la population – le terrain

l'étude suivie

### 2<sup>ème</sup> partie (5 à 6 mn)

Les résultats

Synthétiser les résultats et revenir sur cette synthèse en mettant en lumière certains points « intéressants » qui ont confirmé ou infirmé les hypothèses.

Conclusion – 1mn

Montrer les limites de son travail (le regard peut être distancié = le travail a 12 mois. Depuis, certaines choses ont pu évoluer) mais positiver ce qui a été fait.

Ouvrir le débat

## Dépôt des mémoires le vendredi 1er juin 2012

### Soutenance du DEIS

- Fournir 6 exemplaires, avec une couverture jaune ,
- Photocopie de la carte d'identité ;
- Coordonnées personnelles et professionnelles ;
- Autorisation de mise en ligne (le cas échéant) du Mémoire ;
- CD Rom.

### Soutenance du Master 2 IPS

- Fournir 3 exemplaires ;
- (ne pas choisir une couverture jaune pour éviter la confusion avec le DEIS) ;
- Transmettre la page de garde et la 4<sup>ème</sup> de couverture à : [catherine.olivier@u-pec.fr](mailto:catherine.olivier@u-pec.fr).

## RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS et FINANCIERS

### Scolarité du DEIS - bureau 6-17 Catherine OLIVIER

	MATIN	APRES MIDI
LUNDI	9H00 – 12H45	14H00 – 16h00
MARDI	9H00 – 12H45	14H00 – 16h00
MERCREDI	9H00 – 12H45	14H00 – 16h00
JEUDI	9H00 – 12H45	14H00 – 16h00
VENDREDI	9H00 – 12H45	14H00 – 16h00

### Service Financier – bureau 6-10 Brigitte BILLARD

	MATIN	APRES MIDI
LUNDI	9H00 – 12H30	14H00 – 17H30
MARDI	9H00 – 12H30	14H00 – 17H30
MERCREDI	9H00 – 12H30	FERME
JEUDI	9H00 – 12H30	14H00 – 17H30
VENDREDI	9H00 – 12H30	14H00 – 17H30

### Bibliothèque Universitaire (CMC, 61 avenue du Général de Gaulle – Métro Créteil Université)

Horaires : du Lundi au Vendredi : de 8h30 à 19h00

le Samedi : 8h30 à 12h30 du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mai

### Documentation de l'UFR SESS Géraldine PUES

	MATIN	APRES MIDI
VENDREDI	09h00 – 13h00	14h00 – 19h00

Vous pourrez **consulter** les travaux d'étudiants **UNIQUEMENT SUR PLACE**.

Tél. : 01.45.17.44.13 mail : doc.sess-staps@u-pec.fr

Salle informatique en libre service au 2<sup>ème</sup> étage site Pyramide - salle B214 de 9h00 à 18h00.

### Déroulement de la Formation

Tout désistement ou arrêt de la formation devra être signalé, par écrit, à la scolarité et au service financier. En cas de non respect de cette procédure d'arrêt (courrier le notifiant), **l'ensemble de la somme sera due**.

De même, **les changements de situations ou de coordonnées devront être signalés par écrit** à la scolarité.

En cas d'impossibilité de vous présenter aux cours dispensés, vous devez prévenir la scolarité qui se chargera de prévenir l'enseignant concerné.

Il vous sera délivré des attestations de présence mensuelle, **à votre charge** de les transmettre à votre employeur. Si vous avez des formulaires particuliers à remplir, merci de nous en informer et de les fournir à **Mme BILLARD, bureau 6-10 ou Mme OLIVIER, bureau 6-17**.

Dans le cas d'un financement individuel, il vous sera demandé 30% du montant total de l'année de formation, **à chaque début** d'année de formation.

### **Les attestations définitives et les diplômes**

Les attestations définitives de réussite sont établies à l'issue de la formation. Ils peuvent être retirés ou envoyés en RECOMMANDE AVEC AR. Il ne sera procédé à **aucune délivrance de DUPLICATA** en cas de perte. De plus, l'envoi du diplôme est assujéti à l'aval du Service Financier. **Toute formation non soldée bloquera cet envoi.**

## A N N U A I R E S . E . S . S .

Nom - Prénom	Fonction	N° Bureau	Tél.	Courriel
BARRIENTOS Luz	Responsable administrative	<b>6-11</b>	<b>01.45.17.44.01</b>	<b>barrientos@u-pec.fr</b>
BILLARD Brigitte	Responsable gestion financière	<b>6-10</b>	<b>01.45.17.44.00</b>	<b>billard@u-pec.fr</b>
DAN Daniéla	Responsable de Scolarité	<b>6-16</b>	<b>01.45.17.44.11</b>	<b>dan@u-pec.fr</b>
DARDY Claudine	Directrice du Master IPS	<b>7-02</b>	<b>01.45.17.44.34</b>	<b>dardy@u-pec.fr</b>
GOUSSAULT Bénédicte	Enseignante Maître de conférences	<b>7-10</b>	<b>01.45.17.44.35</b>	<b>goussault@u-pec.fr</b>
LECHAUX Patrick	Enseignant	<b>7-03</b>	<b>01.45.17.44.21</b>	
MONCOMBLE Françoise	Enseignante Maître de conférences	<b>7-12</b>	<b>01.45.17.44.42</b>	<b>moncomble@u-pec.fr</b>
de MONTALEMBERT Marc	Enseignant Directeur du DEIS	<b>7-12</b>	<b>01.45.17.44.44</b>	<b>montalembert@u-pec.fr</b>
OLIVIER Catherine	Gestionnaire de Scolarité	<b>6-17</b>	<b>01.45.17.44.12</b>	<b>catherine.olivier@u-pec.fr</b>
PUES Géraldine	Documentation	<b>6-03</b>	<b>01.45.17.44.13</b>	<b>doc.sess-staps@u-pec.fr</b>
RIVET Gilles	Maître de conférences associé			
TRINCAZ Jacqueline	Directrice de l'U.F.R		<b>01.45.17.44.34</b>	<b>trincaz @u-pec.fr</b>

## Nos partenaires ANDESI - ENS

AMISTANI Carole	ANDESI Responsable de formation	<b>01.46.71.96.68</b>	<b>c.amistani@andesi.asso.fr</b>
ARTAUD Marie Caroline	Enseignante ANDESI	<b>01.46.71.71.71</b>	
GILLARDEAU Christian	Enseignant ANDESI	<b>01.46.71.7.1.71</b>	
LEGROS Patrick	Directeur du Centre de formation, ENS	<b>01.40.38.67.00</b>	<b>patrick.legros@ensparis.fr</b>
TRAPON Martine	Directrice générale ENS	<b>01.40.38.67.00</b>	<b>direction@ensparis.fr</b>

## CONTACT

2, rue de Torcy  
75018 PARIS

Tél : 01.40.38.67.00

Fax : 01.46.07.26.19

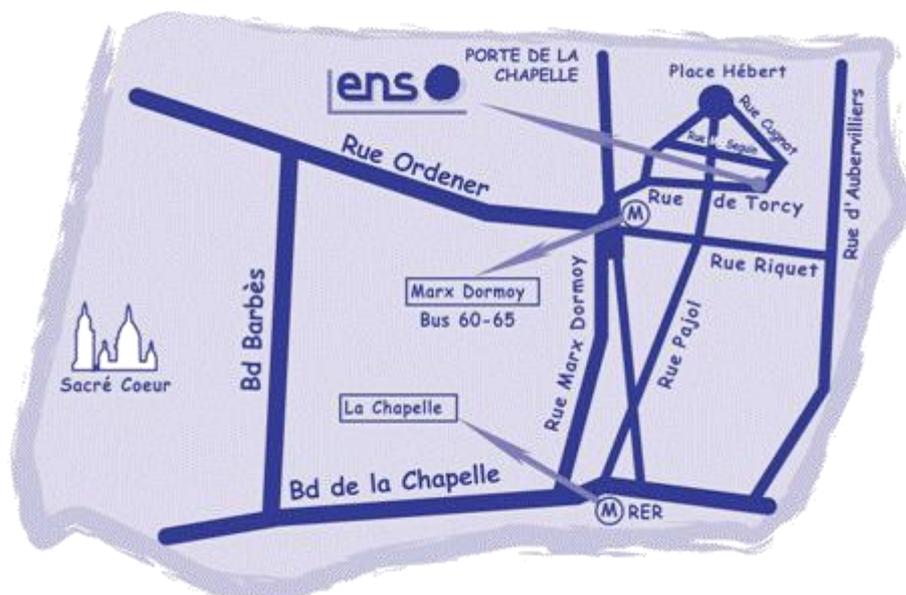
[contact@ensparis.fr](mailto:contact@ensparis.fr)

## Plan d'accès

**Métro** : Marx DORMOY (ligne 12)

**RER B** : Gare du Nord / sortie : La Chapelle

**Bus** : 60 - 65





*Association Nationale des Cadres du Social*

#### **Accès en RER**

Ligne C, train MONA ou ROMI,  
station Gare d'Ivry sur Seine (sortie Ivry-Port)  
A 6 minutes de la gare d'Austerlitz,  
à 9 minutes de la station Saint-Michel et à 20 minutes de  
la Gare de Lyon  
Accès facile depuis  
les aéroports d'Orly par la ligne C  
et de Roissy par la ligne B  
(changement à St-Michel)

#### **Accès par autoroute**

A6 et A4

#### **Accès par bus**

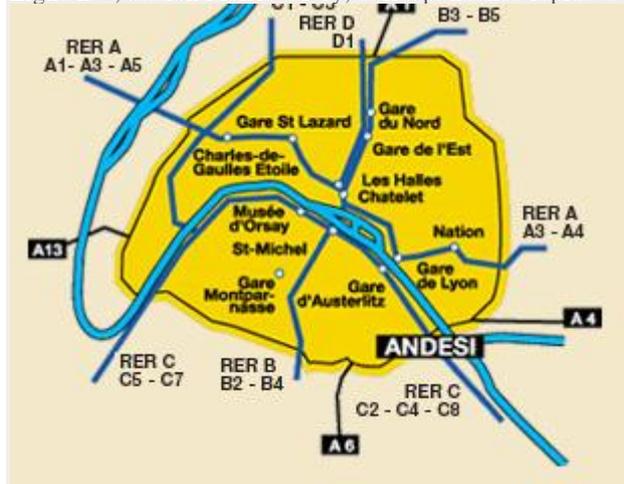
lignes 125 - 132 - 325

#### **Accès par périphérique**

Sortie Quai d'Ivry, suivre la route Nationale 19.

#### **Accès en métro**

Ligne n°7, station Mairie d'Ivry, correspondance rapide à Châtelet, Opéra, Gare de l'Est



Le siège social est établi dans le Val de Marne, 63bis, Boulevard de Brandebourg, 94200 IVRY sur SEINE  
Tél 01 46 71 71 71 – fax 01 46 71 19 27 – info@andesi.asso.fr – www.andesi.asso.fr

